



Code international de commercialisation des substituts du lait maternel (« Code OMS ») Son histoire et son devenir

Britta Boutry-Stadelmann

Congrès LLL France
Samedi 15 novembre 2025



Britta Boutry 2025



1

1

Déclaration

Je déclare n'avoir aucun conflit d'intérêt ni pour cette présentation ni pour mes autres responsabilités

Britta Boutry-Stadelmann
PhD, LLL, IBCLC, WBTi,
mandat pour GIFA-IBFAN
bst.boutry@gmail.com



Britta Boutry 2025



2

2

Objectifs de la conférence

1. Comprendre le Code international
2. Le devenir et les synergies
3. Notre responsabilité



Britta Boutry 2025

3



3

IBFAN-GIFA qui sommes-nous ?

- **GIFA** - Geneva Infant Feeding Association (Association genevoise pour l'alimentation infantile)
- **IBFAN** - International Baby Food Action Network
- 1979 : Association à but non lucratif, pour protéger, promouvoir et soutenir l'allaitement maternel,
- 1981 : participe à la **rédaction du Code** avec OMS, UNICEF et des représentants de l'industrie
- 1998 : Right Livelihood Award = « Prix Nobel alternatif »
- Plaidoyer au niveau national et international
- En relation officielle avec l'ONU et l'OMS

Vidéo (8') sur www.gifa.org



Britta Boutry 2025

4



4

Le Code international

- Malnutrition, manque d'hygiène, pauvreté..
- Marketing agressif
- Alertes données (Dr Derrick Jelliffe, Dre Catherine Wennen...
- Scandales de bébés décédés en Afrique, Asie, ...
- « malnutrition commerciogénique »



Britta Boutry 2025

Film « Bottle Babies » 1974
documentaire 27' de Peter Krieg

Film « Tigers » 2014
<https://www.youtube.com/watch?v=kLTuKM1IPpQ>

7

7

1970 : Milk nurses in South Africa

“In less developed countries, the best form of promoting baby food formulas may well be the clinics which the company sponsors”

Nestlé in Developing countries 1970



Britta Boutry 2025

8

8

1975 : procès Nestlé et boycott

- 1974 War on Want « The Baby Killer »
- 1977 INFACT Infant Formula Action Coalition
- 1978 Edward Kennedy Hearings
- Qui est responsable
 - pour l'utilisation correcte des laits artificiels ?
 - pour la santé des bébés ?



Britta Boutry 2025

9

9

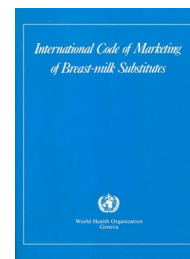
Code international

Contenu du Code international :

- 11 articles (1981)
- 23 Résolutions (ultérieures)

Objectifs du Code international :

- Protéger l'allaitement maternel
- Assurer une utilisation correcte des substituts
- Protéger les consommateurs (les familles) face au marketing
- Défendre la santé de tous les bébés, allaités ou pas
- Révéler les conflits d'intérêt



Britta Boutry 2025

10

10

Code international

Les 10 principes du Code international

1. Interdiction de la **publicité auprès du grand public**
2. Interdiction de donner des **échantillons gratuits**
3. Interdiction de tout **marketing** dans le système de santé
4. Interdiction d'utiliser **du personnel payé par les fabricants** pour donner des conseils aux mamans
5. **Pas de cadeaux ou d'échantillons** personnels aux agents de santé
6. **Pas d'images de nourrissons** ni d'autres représentations graphiques de nature à **idéaler** l'utilisation des préparations pour nourrissons sur l'étiquette des produits

Britta Boutry 2025

12

12

Code international

Les 10 principes du Code international (suite)

7. Les informations fournies fabricants et distributeurs aux professionnels de la santé doivent être **scientifiques et se borner aux faits**
8. Chaque emballage ou étiquette doit clairement **mentionner la supériorité de l'allaitement au sein** et comporter **une mise en garde** contre les risques et le coût de l'alimentation artificielle
9. Pas de promotion du **lait condensé sucré**, ou d'autres produits inappropriés comme aliment pour nourrisson
10. Tous les produits doivent être de **bonne qualité** et les conditions climatiques ainsi que les conditions d'entreposage du pays concerné doivent être prises en considération

Britta Boutry 2025

13

13

Code international

Les champs d'application

- **Substituts du lait maternel** (préparations pour nourrissons PPN; laits de suite; lait de croissance; laits pour bambins...)
- **Tous les autres produits lactés, aliments et boissons** (y compris jus, tisanes et aliments de complément donnés au biberon), **quand ils sont commercialisés ou présentés comme appropriés pour remplacer partiellement ou totalement le lait maternel**
- Publicité pour **biberons et tétines**
- **Sponsoring** de toute sorte

Britta Boutry 2025

14

14

IBFAN-GIFA : Comprendre les enjeux

Film 2013 « Tout sur IBFAN »

<https://www.youtube.com/watch?v=PISVICYm8s4>



Britta Boutry 2025

16



16

Lien entre le marketing, le sponsoring et le choix d'allaiter

- 2021 : 40 ans Code international de commercialisation des substituts du lait maternel
<https://www.gifa.org/21-mai-2021-40-ans-code-international/>
- 2022 : Etat des lieux de l'implémentation du Code international dans le monde (WHO Status of the Code Report)
<https://www.who.int/publications/i/item/9789240048799>
- 2022 : Rapport OMS – UNICEF Influence du marketing
<https://www.gifa.org/laits-infantiles-un-commerce-qui-rapporte-55-milliards-de-dollars/>
- 2022 : Pétition OMS « Mettre fin au marketing prédateur »
<https://www.gifa.org/la-sante-des-bebes-avant-les-profits/#EndExploitativeMarketing>

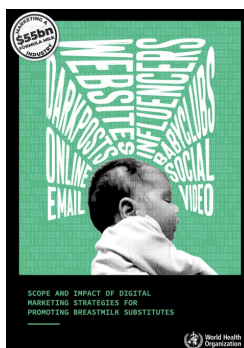


Britta Boutry 2025

17



17



Britta Boutry 2025

18

18

En quoi le marketing est-il insidieux ?

- Naissance, moment de transition = fragilité
- Emotions fortes, anxiétés
- Doute de bien faire
- Manque de confiance en soi
- Solitude et isolement
- Eventail des produits (1,2,3,4....)
- Problème => solution = le produit à vendre
- Fidélisation dès la grossesse : « maternal milk »



Le marketing exploite un moment de vulnérabilité dans la vie

Britta Boutry 2025

19

19

Marketing digital – encore plus invasif

- Les médias rythment notre quotidien sans répit
- Réseaux sociaux investis par les marques et la publicité
- Aide « personnalisée » financée par les firmes
- Créer confiance
- Suggérer des liens émotionnels et de soutien
- Les « clubs bébé » sponsorisés
- Publicité ciblées selon les data recueillies sur Internet
- Evènements et tables rondes
- Influenceurs payés suggèrent un « style de vie »



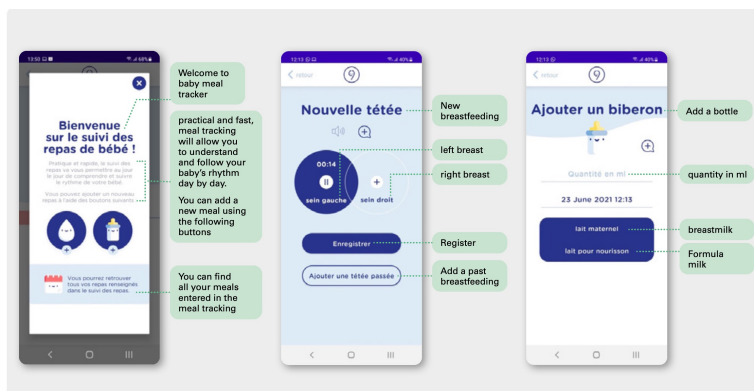
**Marketing suggère
« le produit est la solution »
« le fabricant est ton ami »**

Britta Boutry 2025

20

20

Apps d'allaitement – qui n'en sont pas....



Britta Boutry 2025

21

21

«Lait artificiel» : 4^e choix selon OMS

1. Lait maternel
2. Lait de la mère tiré :
 - a) cru / b) pasteurisé
3. Lait maternel de donneuses (banque de lait) :
 - a) 1 mère / b) lait poolé
4. Préparation pour nourrissons (PPN)



Stratégie mondiale ANJE 2003 (page 10, point 18)
<https://www.who.int/fr/publications/i/item/9241562218>



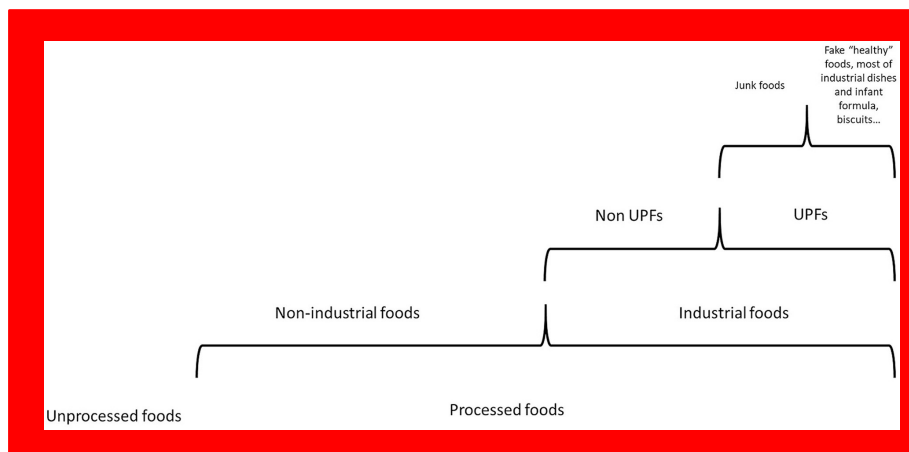
Britta Boutry 2025



23

23

PPN = UPF /AUT aliment ultratransformé



Ultra-processed foods (UPF): A new holistic paradigm?, Fardet et Rock 2019
<https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0924224419301025>

Britta Boutry 2025

24

24

Valeur commerciale des PPN

- Marketing 2x budget annuel OMS
- Croissance annuelle du marché de 10% entre 2019-2025.
- Volume du marché 55 milliards USD
- La croissance des ventes de PPN a dépassé la croissance du taux de natalité mondial
- Grande concurrence => stratégies agressives
- Faible législation (Code)



Britta Boutry 2025

28

28

Le devenir du Code et les synergies






Britta Boutry 2025

33

33

Certaines Résolutions AMS (WHA)

- ❑ **2001** : Adoption de la recommandation globale de santé publique d'allaiter exclusivement jusqu'à 6 mois. (WHA54)
- ❑ **2002** : Adoption de la Stratégie mondiale OMS/UNICEF sur l'alimentation du nourrisson et jeune enfant (ANJE). (WHA55)
- ❑ **1996/2005** : Conflits d'intérêt - s'assurer que le soutien financier et autres incitations pour les programmes et professionnels de santé ne génèrent pas de conflits d'intérêt. 
- ❑ **2008** : Adoption des directives FAO/OMS sur conditions de préparation des substituts du lait maternel. (WHA61)
- ❑ **2010** : Appel à mettre un terme aux formes inappropriées de promotion des aliments pour bébé, interdire les allégations santé pour les laits artificiels (préparation pour nourrissons etc.) (WHA63)
- ❑ **2010 (suite)** : Adoption des directives opérationnelles sur l'alimentation des nourrissons/jeunes enfants dans les situations de crise (IFE), revues en 2017. (WHA63)
- ❑ **2012** : Formulation de 6 cibles mondiales pour 2025, dont l'objectif de porter à au moins 50 % le taux mondial des bb allaités exclusivement durant 6 mois. (WHA65)
- ❑ **2014** : Assurer l'évaluation de la nutrition chez la mère, le nourrisson, le jeune enfant. (WHA67)
- ❑ **2016** : Appel à mettre un terme à toutes les formes inappropriées de promotion des aliments destinés aux nourrissons et aux jeunes enfants. (WHA69)
- ❑ **2018** : Appel aux Etats Membres de donner un **nouvel élan à l'IHAB** selon la version révisée des Dix condition le succès de l'allaitement. (WHA71) 
- ❑ **2020** : WHA73(26) Simplifier les rapports sur l'ANJE
- ❑ **2022** : WHA75(21) élaborer les orientations pour des mesures visant à restreindre la commercialisation par voie numérique (**digital marketing restrictions**)
- ❑ **2025** : WHA78(18) **Résolution** sur marketing numérique des préparations pour nourrissons et aliments pour bébé 

<https://www.who.int/teams/nutrition-and-food-safety/food-and-nutrition-actions-in-health-systems/code-and-subsequent-resolutions>

34



Code international – synergies



- Code international pas « obligatoire » / « not legally binding »
- Selon la législation nationale
 - adoption complète ou partielle
 - sanctions ou pas
 - soutien du monde de la santé ou pas
- Nouveaux leviers depuis 1981 pour étayer le Code international
 - AMS (obligation morale), publiée des « Résolutions »
 - ONU : allaitement est un droit humain (2016)

<https://www.who.int/nutrition/publications/infantfeeding/breastmilk-substitutes-FAQ2017/en/>

Britta Boutry 2025

35

35

Survol de l'historique

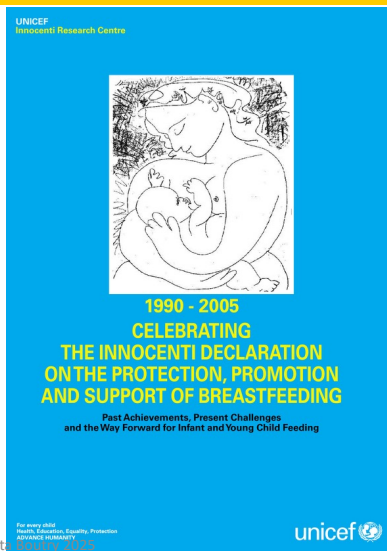
- 1979 réunion OMS+ Unicef, création IBFAN
- 1981 Code de commercialisation des substituts du lait maternel
- 1989 Convention des Droits de l'enfant
- 1990 Innocenti Declaration on the Protection, Promotion and Support of Breastfeeding (Hôpital des «Innocents» à Florence)
- 1991 réseau WABA
- 1991 lancement IHAB
- 1992 organisation de la SMAM
- 2003 ANJE / IYCF
- 2005 Innocenti Declaration 2 (15 ans après)
- 2005 lancement WBTi
- 2016 The Lancet / 2023 The Lancet
- 2021 Code 40 ans, lancement «Journée allaitement»



36

La Déclaration d'Innocenti 1990

1. Nommer un comité pour l'allaitement au niveau national et un coordinateur national.
inexistant en France
2. Assurer le bon fonctionnement des maternités en suivant les 10 conditions OMS/Unicef.
programme IHAB France
3. Rendre effectif le *Code international de 1981* et adopter des législations nationales.
partiel en France
4. Adapter la législation de protection de la maternité afin de faire respecter les droits des femmes qui travaillent.
partiel France



Britta Boutry 2025 unicef 39

39



L'allaitement, un droit humain

- CRC Convention on the Rights of the Child (article 24.2 et General Comments 15 and 16)
- CESCR International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights (articles 11 and 12 et General Comments 12, 19 and 24)
- CEDAW Convention on the Elimination of all forms of Discrimination Against Women (article 12 et General Recommendation 34)
- ILO International Labour Organization/OIT (C183 et R191 sur la Protection de la maternité)

Britta Boutry 2025

40

40

SDG et Greenfeeding

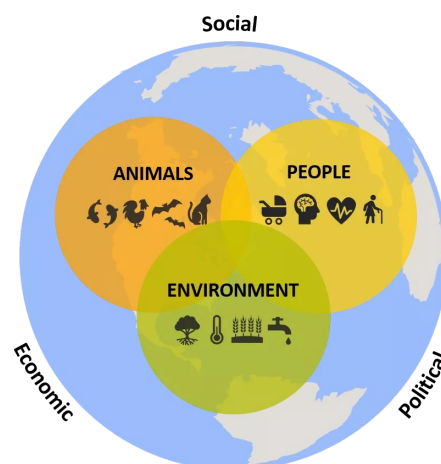
- Sustainable Development Goals (SDG) / Objectifs de développement durable (ODD)
<https://sdgs.un.org/fr/goals>
- Allaitement = développement durable (DD)
- Greenfeeding = Alimentation = saine, locale <=> AUT (aliments ultratransformés) ou UPF (ultra-processed foods)
- Economise les ressources (eau, sols, biodiversité..)
- Sans fabrication, emballage, transport, déchets...

Britta Boutry 2025

45

45

«One Health»



<https://www.who.int/fr/news-room/questions-and-answers/item/one-health>
<https://research.ucalgary.ca/one-health>

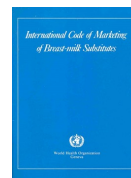
Britta Boutry 2025

46

46

Code - tous responsables

- a) Gouvernements** (mise en œuvre et information-éducation public/mères/familles/profs de santé)
- Voir *Rapport OMS/UNICEF/IBFAN/WBTi sur la mise en œuvre du Code au niveau national*
- b) Fabricants et distributeurs** (obligation déontologique de respecter le Code)
- *Rapports IBFAN « Breaking the Rules, stretching the Rules »*
- c) Professionnels de santé (responsabilité)**
- *Respect de l'esprit du Code international*
 - *Code de conduite des IBCLCs*
 - *IHAB respecte le Code*
- d) ONG et associations de consommateurs** (collaboration pour le contrôle de l'application du Code)



Britta Boutry 2025

52

52

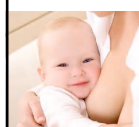
Le Code en France

- 1981 Code de commercialisation des substituts du lait maternel, ratifié par la France en 1981, décret d'application en 1998
- Le Code est seulement partiellement transcrit dans la législation française (voir les Rapports WBTi 2017 et 2024)

- Mise en œuvre
 - la publicité grand public pour PPN (0-6 mois) est interdite
 - les images de bébés sur les emballages sont interdites
 - le terme « lait maternisé » est interdit

Les manques

- la publicité pour les préparations pour nourrisson 1er âge est permise à destination des professionnels de santé
- la publicité sur les laits de suite, les laits de croissance et les autres aliments n'est pas encadrée
- il n'y a pas de loi en France sur les biberons et les tétines
- le contact des fabricants avec le monde de la santé n'est pas encadré



Britta Boutry 2025



53



Mettre fin aux préjugés sur le Code international



- C'est avant tout un Code de protection du consommateur
- **Le Code interdit la publicité** sur les substituts du lait maternel et les biberons et tétines (car interférence avec l'allaitement)
- **Le Code n'interdit pas la vente**
- Le Code garantit une **information impartiale et indépendante**
- Le Code permet aux mères/parents de faire un **choix éclairé**
- Le Code protège **l'allaitement maternel** contre les pressions commerciales (marketing)
- Le Code stipule **une utilisation correcte des substituts** du lait maternel si ceux-ci sont utilisés

Britta Boutry 2025

54

54

Partageons nos valeurs

- Prendre conscience de son rôle
- Informer correctement
- Déclarer ses conflits d'intérêt et ses liens financiers
- Les images en disent long : à quoi ressemble mon salon ?
- Quelles valeurs que je défends ?



Britta Boutry 2025

55

55

Et les tire-lait ?

- Ne tombent pas sous le Code
- Mais tombent sous « l'esprit du Code »
- Allaitement – objectif ou moyen ?
- Nécessité ou style de vie ?
- Résultat d'un besoin médical ou du marketing ?
- Déclaration d'IBFAN de septembre 2025
- IBFAN déconseille toute promotion commerciale

Britta Boutry 2025

56

56

Le contre-marketing

- Offrir du soutien à tous les échelons (santé, travail, loisir)
- Parler positivement de l'allaitement
- Chiffrer les économies grâce à l'allaitement
- « Branding Breastfeeding » – créer la marque « allaitement »
- Allaitement = une valeur et un style de vie
- Code international = protection du consommateur
- Ne pas promouvoir de marques / labels / produits

**Objectif : « Branding Breastfeeding » –
créer la marque ou le label « allaiter – j'y vais »**

Britta Boutry 2025

57

57

Je l'ai reçu de ma maman

Tout ce dont j'ai besoin pour mon système immunitaire je l'ai grâce à l'allaitement

L'ALLAITEMENT

La protection dont les bébés ont vraiment besoin pour leur immunité

PROTECTION

J'aimerais juste que tu saches que l'allaitement est :

La livraison d'une prescription spéciale d'anticorps aux bébés via le lait maternel, depuis la nuit des temps

PROTECTION

santé

facteurs immunitaires

anticorps

ANTI-VIRAL

ANTI-BACTERIEN

BIENVENUE DANS CE MONDE

Mon bébé - voici quelques mots concernant l'allaitement

Britta Boutry 2025

58

58

Merci de votre attention

- Restons en contact
- bst.boutry@gmail.com
- www.gifa.org





Britta Boutry 2025

59

59

Références OMS

- Code international 1981 et Résolutions suivantes <https://www.who.int/teams/nutrition-and-food-safety/food-and-nutrition-actions-in-health-systems/code-and-subsequent-resolutions> (lien valide en 2024)
- 2017 Update, questions fréquentes sur le Code <https://www.who.int/fr/publications/i/item/WHO-NMH-NHD-17.1>
- Cibles mondiales de nutrition 2025 : note d'orientation sur l'allaitement au sein [Global nutrition targets 2025: breastfeeding policy brief]. Genève OMS 2017 (WHO/NMH/NHD/14.7). https://www.who.int/nutrition/publications/globaltargets2025_policybrief_breastfeeding/fr/
- Stratégie mondiale ANJE 2003 (page 10, point 18) <https://www.who.int/publications/i/item/9241562218>
- IHAB <https://www.who.int/teams/nutrition-and-food-safety/food-and-nutrition-actions-in-health-systems/ten-steps-to-successful-breastfeeding>



Britta Boutry 2025

60



60

Acronymes

- AMS Assemblée Mondiale de la Santé
- ANJE Alimentation du nourrisson et du jeune enfant (IYCF)
- CRC Convention on the Rights of the Child (1989)
- GIFA Geneva Infant Feeding Association
- IBFAN International Baby Food Action Network
- IHAB Initiative Hôpitaux Amis des Bébé (BFHI)
- NCD Non Communicable Disease
- OMS Organisation Mondiale de la Santé
- OIT Organisation internationale du travail (ILO)
- WBTi World Breastfeeding Trends initiative



Britta Boutry 2025

61



61